

67. — 23 MARS 1886. — Arrêté ministériel relatif à l'ouverture du service téléphonique entre le réseau de Namur et ceux de Bruxelles, de Charleroi et de Liège. (Monit. du 25 mars 1886.)

Le ministre des chemins de fer, postes et télégraphes (M. J. VANDENPEEREBOOM),

Vu l'arrêté royal du 10 octobre 1884, réglant les tarifs et les conditions réglementaires des correspondances téléphoniques à grande distance,

Arrête :

ARTICLE UNIQUE. La date de l'ouverture du service de la correspondance téléphonique entre le réseau concédé de Namur et ceux de Bruxelles, de Charleroi et de Liège est fixée au 29 mars courant.

68. — 23 MARS 1886. — Loi modifiant la loi sur l'organisation de l'armée quant aux cadres des officiers subalternes (1). (Monit. du 26 mars 1886.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Par modification à l'article 2 de la loi du 16 août 1873 sur l'organisation de l'armée, le cadre des officiers subalternes de l'infanterie, de la cavalerie, des troupes de l'artillerie, du train et des troupes du génie, se compose, sur le pied de paix, ainsi qu'il suit :

Infanterie	1,574
Cavalerie	272
Troupes d'artillerie.	392
Train	23
Troupes du génie	77

(1) Session de 1885-1886.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 8 décembre 1885, p. 33. — Rapport. Séance du 26 janvier 1886, p. 62.

Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 4 février 1886, p. 477-489; 5 février, p. 492-504; 9 février, p. 507-520; 10 février, p. 521-534; 11 février, p. 535-548, et 12 février, p. 549-560. — Adoption. Séance du 12 février, p. 560-561.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 12 mars 1886, p. 14.

Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 18 mars 1886, p. 191-205; 19 mars, p. 207-218, et 20 mars, p. 219-232. — Adoption. Séance du 20 mars, p. 232.

ART. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de la guerre, Pontus.)

69. — 23 MARS 1886. — Arrêtés royaux par lesquels sont nommés chevaliers de l'ordre de Léopold :

MM. le baron de Heusch de Thisnes (F.), et Incou (C.-J.), à Forrières. (Moniteur du 31 mars 1886.)

70. — 24 MARS 1886. — Loi contenant le budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1886 (2). (Moniteur du 27 mars 1886.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Le budget du ministère de la guerre est fixé, pour l'exercice 1886, à la somme de quarante-cinq millions six cent vingt-quatre mille cent francs (fr. 45,624,100), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2. Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les issues (déchets, peaux,

(2) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1884-1885.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi. Séance du 27 février 1885, p. 299.

Session de 1885-1886.

Documents parlementaires. — Amendements du gouvernement, p. 18-19. — Rapport. Séance du 19 janvier 1886, p. 58-62.

Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 4 février 1886, p. 477-489; 5 février, p. 492-504; 9 février, p. 507-520; 10 février, p. 521-534; 11 février, p. 535-548; 12 février, p. 549-563, et 16 février, p. 565-569. — Adoption. Séance du 16 février, p. 569.

SÉNAT.

Session de 1885-1886.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 12 mars 1886, p. 13.

Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 18 mars 1886, p. 191-205; 19 mars, 207-218, et 20 mars, p. 219-232. — Adoption. Séance du 20 mars, p. 232.